

# L'engagement comme véhicule, l'intégrité comme boussole

Exercice réflexif à partir de la *neutralité*  
*axiologique*

EMMANUEL MARTY,

Maître de conférences en sciences de l'information et  
de la communication,  
Gresec, Université Grenoble Alpes  
emmanuel.marty@univ-grenoble-alpes.fr  
Numéro ORCID : 0000-0002-6107-6506



nterroger ses objets, pratiques et méthodes de recherche à la lumière de motivations et engagements personnels est une aventure périlleuse. Les normes et critères d'évaluation canoniques de la recherche scientifique, largement structurés par des idéaux-types d'objectivation et de mise à distance de l'objet d'étude, viennent ajouter à la difficulté et à l'indétermination de l'exercice. Pourtant on conçoit sans mal la nécessité de prendre le temps d'un tel exercice réflexif, dans une époque où prédominent des conceptions utilitaristes et des exigences de productivité de la recherche scientifique, qui contribuent indéniablement à densifier et à fragmenter ses temporalités. Mais si l'intérêt de la démarche réflexive est évident pour le chercheur qui l'entreprend, l'enjeu d'une contribution dans ce dossier « *Engagements et réflexivité scientifique des chercheur-es en journalisme* » déborde les seules considérations autocentrées. Or la simple appartenance à la corporation des chercheur-es ou enseignant-es-chercheur-es est notoirement insuffisante pour considérer que ses interrogations et trajectoires personnelles seront susceptibles d'être profitables ou stimulantes pour le lecteur. Je m'efforcerai donc dans cette contribution de partir, certes, de mon expérience personnelle, mais tâcherai d'en tirer des éléments de réflexion plus généraux sur les tensions et articulations entre engagement et rigueur scientifique, dans le cadre d'une éthique de la recherche en journalisme que je suppose commune aux chercheur-es du champ. Il s'agira donc d'une réflexion ouverte, proposant modestement des pistes de réponse à un certain nombre de

Pour citer cet article

Référence électronique

Emmanuel Marty, « L'engagement comme véhicule, l'intégrité comme boussole : Exercice réflexif à partir de la neutralité axiologique », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 14, n°1 - 2025, 15 juin - juin 15 - 15 de junho - 15 de junio. URL : <https://doi.org/10.25200/SLJ.v14.n1.2025.658>



tensions à l'œuvre dans l'exercice-même de la recherche sur l'objet journalistique, sans pour autant verser dans un ersatz de manuel qui serait hors de propos. Ces pistes sont donc soumises à l'examen critique du lecteur et ne constituent aucunement des prescriptions et recommandations supposément universelles. L'enjeu dans cet article sera plutôt de tenter, comme nous y invite l'appel, d'interroger les postures qui peuvent être les miennes lors des différentes étapes de recherche, et plus particulièrement celles qui concernent « *la construction de l'objet d'étude, le choix, l'accès et la relation au terrain, la démarche méthodologique, le récit et la narration de la recherche* ». Sans négliger certains points relevant des autres pistes lancées dans l'appel, c'est en effet cette perspective qui m'a semblé le plus à même de tirer parti d'une démarche réflexive tout juste entamée dans le cadre d'un travail à la temporalité plus longue<sup>1</sup>.

Un point d'entrée théorique dans cette réflexion sera le concept weberien de « neutralité axiologique » (Weber 1904, 1965 ; Freund 1990), dont il s'agira en premier lieu de cerner les contours et les diverses acceptions et interprétations, ayant nourri des réflexions et échanges (parfois vifs) dans le milieu académique français, récemment réactualisés par des accusations de militantisme formulées à l'encontre de certaines recherches en SHS, sur lesquelles je reviendrai brièvement. Ces débats, comme le résume bien Corcuff (1999), ont à voir avec la dialectique entre engagement et distanciation dans la démarche de recherche, et plus précisément avec « la question des rapports entre connaissance savante et connaissance ordinaire et celle des rapports entre jugements de faits et jugements de valeurs » (p.137). Je m'attacherai dans un second temps à opérationnaliser le concept en prenant mes propres travaux comme étude de cas, pour tenter de comprendre comment valeurs et inscriptions sociales ont pu guider mes choix d'objet de recherche, et comment une ligne de conduite peut néanmoins guider la conception et le suivi d'un protocole visant la rigueur méthodologique, la transparence et la validité des résultats. Il s'agira alors d'expliquer en quoi cette ligne de conduite refuse, pour autant, de s'inscrire dans un objectivisme scientifique faisant supposément fi des inscriptions et valeurs du chercheur. Je m'efforcerai, au contraire, de proposer une manière d'articuler, au sein de la démarche scientifique, les méthodes et outils d'objectivation des données issues du terrain avec les positionnements éthiques ou politiques du chercheur.

---

**LA NEUTRALITÉ AXIOLOGIQUE,  
OU LA PLACE DES NORMES ET VALEURS  
DANS LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE**

---

La question de la place des normes et valeurs dans la démarche scientifique, depuis longtemps débattue, se pose à nouveaux frais du fait d'un contexte socio-

politique français qui semble encourager un refus de la mise en évidence par les SHS des tensions, asymétries et conflictualités à l'œuvre dans différents champs de la société. Ces dernières années, des discours anti-intellectualistes visant à dénigrer un certain nombre de recherches en SHS par des procès en endoctrinement idéologique, émanant d'acteurs divers (notamment mais pas exclusivement politiques), ont été relayés par des médias considérés comme légitimes ou centraux : « wokisme », « cancel culture », ou encore « islamo-gauchisme » (Smyrniaios & Ratinaud 2023), autant de termes visant la disqualification du traitement par les SHS des mécanismes de domination et des asymétries sociales, culturelles et politiques, laquelle témoigne vraisemblablement d'une panique morale, largement alimentée sinon initiée par les actes et propos de certains ministres de tutelle<sup>2</sup>. Dans le champ académique, la thèse d'une politisation outrancière et malhonnête de la science a également ses tenants. C'est bien souvent le concept de « neutralité axiologique », forgé par Max Weber, qui est mobilisé pour légitimer ces propos. Or de l'aveu-même de son premier traducteur francophone Julien Freund (1990), le concept de *Wertfreiheit* traduit en 1959 par « neutralité axiologique », semble avoir fait l'objet d'interprétations et appropriations antagonistes, sur lesquelles nous allons nous arrêter. L'enjeu ici n'est pas de contribuer directement au débat sur le concept<sup>3</sup> mais plutôt de tirer de ce dialogue universitaire au long cours quelques éléments de nature à clarifier les contraintes posées et les espaces offerts aux chercheur-es en journalisme eu égard à leurs valeurs éthiques, avant de soumettre mes propres objets et méthodes à cet examen pour tenter de résoudre la tension mise en lumière entre engagements ou inscriptions éthiques du chercheur et validité scientifique de sa recherche.

Pour entamer cet exercice de caractérisation théorique, l'introduction du chapitre de Julien Freund consacré au concept de neutralité axiologique me semble éclairante, en ce qu'elle résume très bien les termes du débat :

En traduisant le concept de *Wertfreiheit* par l'expression « neutralité axiologique », j'ai pris le risque de susciter de fausses interprétations, en tout cas des malentendus, à propos des vues épistémologiques de Max Weber. C'est ce qui s'est produit. Les uns pensent que cette neutralité impliquerait un positivisme scientifique qui excluerait toute prise en considération des valeurs, d'autres y voient un parti-pris d'objectivité idéale, irréalisable dans les sciences sociales, d'autres encore la rejettent comme un point de vue qui était défendable il y a une cinquantaine d'années, mais qui serait dépassé par l'ouverture méthodologique qui caractérise de nos jours les sciences humaines en général, d'autres

enfin y trouvent un refus de tenir compte de l'importance de l'idéologie, celle-ci affectant consciemment ou inconsciemment toute forme de pensée, y compris le choix d'une méthode. (Freund, 1990, p.11).

De ce débat entre les défenseurs des différentes positions énoncées, il s'agit de tirer une série de distinctions de nature à dessiner une sorte de ligne de conduite scientifique, laissant une place – qui reste à préciser – aux valeurs et inscriptions sociales du chercheur et visant cependant à garantir la rigueur du protocole et des résultats obtenus. Deux distinctions sont la plupart du temps mobilisées dans le débat sur la neutralité axiologique : celles entre rapport aux valeurs et jugements de valeur d'une part, d'autre part celle entre jugements de faits et jugements de valeur.

La distinction entre rapport aux valeurs et jugements de valeur est relativement claire. Comme le résume Alain Beitone et Alaïs Martin-Baillon (2018) « il n'est pas contraire à la neutralité axiologique que le chercheur choisisse son objet de recherche, sa méthodologie, sa problématique en fonction de son rapport aux valeurs qui trouve notamment sa source dans sa biographie, dans ses engagements, de sa 'vision du monde', etc. ». Erik Neveu abonde dans ce sens en posant qu'« une motivation politique, un investissement émotionnel dans les objets de recherche peuvent être (...) un puissant moteur de découverte » (Neveu 2003, p.111). En contrepoint, Heinich (2002) alerte sur la nécessité de distinguer la position du chercheur de celles de l'« expert » et du « penseur » : « certes, ces différentes modalités d'intervention au nom d'une compétence intellectuelle sont souvent réunies en une même personne ; mais ce ne sont pas moins des postures de discours différentes, ne s'adressant pas aux mêmes publics (les pairs, les décideurs, l'opinion publique), ne se donnant pas les mêmes objectifs (le savoir, l'action, la discussion), ne passant pas par les mêmes ressources rhétoriques (la démonstration, le conseil, la persuasion) » (Heinich, 2002, pp.118-119). Si elle sert de prémisse à une conception à certains égards discutable – et discutée – de la neutralité axiologique, cette proposition n'en permet pas moins une clarification importante: il s'agit dans la présente contribution d'envisager la neutralité axiologique dans l'exercice-même de l'activité scientifique, au sein du champ académique et indépendamment de l'engagement éventuel des chercheur·es dans d'autres lieux ou modalités d'expression dans l'espace public. C'est ici que la deuxième distinction, celle entre jugements de faits et jugements de valeur, entre en ligne de compte. Comme l'expliquent Beitone et Martin-Baillon (op. cit.), la neutralité axiologique exige du chercheur une intégrité intellectuelle qui consiste d'abord en une séparation entre jugements de faits et jugements de valeur dans l'exercice de l'activité scientifique. Le rap-

port aux valeurs ne doit donc pas aboutir, pour Weber, à des jugements de valeur qui tiendraient lieu de fait scientifique. Freund (op. cit.) illustre cette idée dans sa relecture des travaux de Weber : « Il y a eu et il y aura toujours - c'est cela qui nous importe - une différence insurmontable entre l'argumentation qui s'adresse à notre sentiment et à notre capacité d'enthousiasme pour des buts pratiques et concrets ou pour des formes et des contenus culturels et celle qui s'adresse à notre conscience, quand la validité de normes éthiques est en cause, et enfin celle qui fait appel à notre faculté et à notre besoin d'ordonner rationnellement la réalité empirique, avec la prétention d'établir la validité d'une vérité d'expérience. » (Freund, 1990, p.17). Pour cela, la démarche, comme le rappelle également Neveu (op. cit.), doit être guidée par les lois de la logique et se soumettre « aux contrôles croisés d'une communauté scientifique institutionnalisée, d'un champ scientifique régi par ses lois propres » (Neveu, 2003, p.111). L'enjeu des sciences, même –ou *a fortiori*– humaines et sociales, est d'apporter des éléments accréditant l'existence d'un certain nombre de phénomènes, avant d'en proposer des interprétations et hypothèses explicatives, soumises à la discussion entre pairs. Cela suppose une démarche d'objectivation des phénomènes étudiés répondant aux critères épistémologiques et méthodologiques de sa discipline, qui d'une part garantissent la distinction entre faits et valeurs et permettent d'autre part d'éviter les écueils du relativisme. Pour autant, comme l'indique Freund (1990), Weber rejette le positivisme scientiste et combat la thèse d'une science sans présuppositions. En effet, toujours selon les relectures et traductions de Freund, une classique « mésinterprétation de la neutralité axiologique consiste à vouloir "laisser parler les faits". Weber la rejette rapidement et même avec une particulière sévérité, puisqu'il y voit "la manière la plus déloyale" de chercher à échapper aux inévitables discussions sur les valeurs » (p.30). Le cœur du débat réside vraisemblablement dans la tension manifeste entre la nécessité d'apporter des éléments de connaissance résultant d'un processus d'objectivation du monde social et l'inévitable mise en jeu de valeurs dans la conduite de ce processus. Explorer en détail la dialectique entre raison théorique et raison pratique déborderait largement du cadre et de l'objet de cet article, mais il convient de reconnaître la distinction entre les deux, non pour disqualifier l'une ou l'autre, mais pour faire l'effort d'identifier, dans le processus de construction du propos à prétention scientifique, à quel moment l'une et l'autre sont mobilisées. A cette fin, à la différence d'Heinich (2002) pour qui « seul le registre descriptif – ou, à un stade plus sophistiqué, analytico-descriptif – est spécifiquement celui du chercheur » (p.119), Corcuff (2011) s'appuie sur Weber pour tenter de résoudre cette tension. Pour l'auteur, Weber « n'interdit pas complètement aux savants "d'exprimer sous forme de jugements de valeur les

idéaux qui les animent” (Weber, 1965, p. 133). Mais cela suppose notamment de “porter scrupuleusement, à chaque instant, à leur propre conscience et à celle des lecteurs, quels sont les étalons de valeur qui servent à mesurer la réalité et ceux d’où ils font dériver le jugement de valeur” (ibid.). » (§13). On peut alors considérer la neutralité axiologique comme un idéal régulateur de la pratique scientifique (Beitone et Martin-Baillon, op. cit.), ou un « horizon régulateur » (Corcuff op. cit.), dont la démarche réflexive est une composante, et qui permet d’éviter l’écueil « de négation ou d’illusoire purge définitive des aspects axiologiques » (ibid.). Souscrivant pleinement à cette conception de la neutralité axiologique comme principe régulateur, je me propose à présent de me prêter à l’exercice de la réflexivité et d’examiner mes objets, terrains, hypothèses, méthodes et résultats de recherche au prisme de l’articulation entre rapport aux valeurs et jugements de valeur, en tentant d’identifier quand et comment mobiliser des jugements de faits pour que le rapport aux valeurs n’oblitére pas la validité de la démarche.

---

**LE JOURNALISME COMME OBJET :**  
**INSCRIPTIONS NORMATIVES ET ÉTHIQUE**  
**DE LA RECHERCHE**

---

### **De quelques impulsions de mes recherches sur le journalisme**

A cet effet, je propose de débiter par quelques éléments succincts d’ordre biographique, qui ont pu contribuer à construire mon projet de me diriger vers la recherche, et d’interroger la manière dont ce projet a pu trouver sa source dans des formes d’engagement ancrées dans l’expérience vécue. En cherchant à comprendre – et donc, nécessairement, à reconstruire et rationaliser- ce qui a motivé et nourri mes recherches sur le journalisme ces quinze dernières années, deux mouvements concomitants<sup>4</sup> me sont clairement apparus : d’une part un processus constant d’*industrialisation* du journalisme, cristallisé et accéléré par le développement d’internet et de différents outils et dispositifs numériques depuis le début des années 2000, d’autre part d’importantes recompositions politiques, plus difficiles à circonscrire mais indéniablement marquées par des formes de reconfiguration du tissu social et des équilibres idéologiques. Sur le plan plus anecdotique de l’expérience vécue, l’attention accordée à ces deux mouvements trouve sa source dans certains événements survenus au tournant des années 2000. La période aura été marquée, pour celles et ceux ayant comme moi débuté leurs études supérieures au seuil de l’an 2000, à la fois par le développement très rapide d’un web « grand public » porteur de promesses (et assez rapidement, de désillusions<sup>5</sup>) et, sur le plan politique, par l’enchaînement, sur une période de moins

d’un an, des attentats du 11 septembre 2001 (et leurs répercussions tant géopolitiques que culturelles, dont les médias d’information ont indéniablement été un catalyseur) et de l’accession de l’extrême droite de Jean-Marie Le Pen au second tour de l’élection présidentielle en mai 2002, pour la première fois dans l’histoire de la cinquième république (accession depuis réitérée lors des présidentielles de 2017 et 2022). Sur ce dernier événement, c’est l’affaire dite de « Papy Voise<sup>6</sup> » et le lien établi, à tort ou à raison, entre emballement médiatique autour d’un fait divers et issue du vote du premier tour dans un contexte de campagne électorale marquée par le thème de l’insécurité, qui aura attiré mon attention sur la vaste question de la critique des médias. Il est incontestable que ces événements ont contribué à fixer ma sensibilité politique et à initier des formes d’engagement militant, encore peu élaboré sur le plan théorique mais guidé par l’adhésion aux valeurs de justice sociale et par le désir de lutter contre différentes formes de discrimination. À côté de ces engagements politiques (et sans doute de manière assez enchevêtrée), mon intérêt déjà présent pour l’information politique s’est peu à peu traduit en projet de faire du journalisme un objet de recherche. Ce projet était motivé par la volonté de comprendre d’une part le processus de *médiatisation* comme résultant de luttes pour la visibilité et la légitimation de positions situées socialement, politiquement ou culturellement, examinant les médias dans leur inscription socio-symbolique, et d’identifier d’autre part les conditions d’exercice du journalisme et les stratégies économiques et éditoriales des médias en régime numérique. Sur le premier volet, un bref regard rétrospectif sur les terrains d’étude que j’ai investis sur la question de la médiatisation permet de se rendre compte de mon intérêt pour les campagnes électorales<sup>7</sup> (de l’échelon municipal aux élections présidentielles, en France ou à l’étranger) et les questions politico-culturelles clivantes ou faussement consensuelles (laïcité, identité nationale, écologie et environnement). Sur le second, il s’agissait d’interroger la manière dont divers médias journalistiques pouvaient occuper des positionnements différents face aux potentialités expressives et participatives du web, oscillant entre logiques d’*empowerment* des citoyens et processus d’industrialisation de l’attention et de la participation des internautes, en lien avec leurs modèles d’affaires et leurs stratégies organisationnelles. En articulant ces deux dimensions, il s’agit pour moi d’identifier les conditions permettant aux journalistes de mener à bien leur mission d’intérêt général auprès des publics.

### **Rapport aux valeurs dans la problématisation de l’objet**

Cette dernière considération sur l’intérêt général mérite qu’on s’y attarde, car elle est bien sûr empreinte de présupposés normatifs. En effet, mobiliser l’intérêt

général part du postulat, certes assez largement partagé, que l'information est un bien commun, voire public (Cagé & Huet, 2021). Il se dessine donc la préconception d'un « journalisme idéal » construit sur des représentations normatives de l'intérêt général. Ce dernier, que l'on peut concevoir a minima dans son antagonisme avec les intérêts particuliers, se réfère à des rapports sociaux et politiques jugés désirables, ou préférables à d'autres car plus enclins à garantir l'épanouissement des individus. C'est en effet ce dessein qui, de la philosophie antique aux recherches plus contemporaines en sciences humaines et sociales, fonde une partie de la recherche sur la réalité humaine, dépassant donc la seule ambition de la décrire. C'est notamment le cas de la théorie critique de l'École de Francfort, comme le rappelle Rosa (2018) citant Brunkhorst (1985) : « L'aspiration universelle des hommes au bonheur et à l'épanouissement est pour la théorie critique une fin ultime. ». Aussi l'École de Francfort s'est-elle plus récemment attachée à expliquer les « pathologies du social » (Honneth, 2006) à la lumière de certains traits caractéristiques de la modernité, au premier rang desquels figure le processus d'industrialisation de la culture, guidé par les rationalités instrumentales du capitalisme. C'est dans ces postulats, évidemment normatifs, qu'une partie de mes recherches sur le journalisme s'inscrivent. Elles ambitionnent de cerner les enjeux et modalités du processus d'industrialisation des médias d'information, en s'attachant à considérer ces derniers comme des institutions de la discursivité sociale, c'est-à-dire à la fois comme des moyens d'expression symbolique et des lieux de construction d'un rapport au monde pour les individus. Dans l'appréhension de ce double mouvement entre le sujet et le monde, j'ai d'abord, au moment de ma thèse, nourri un fort intérêt pour les théories du contrat. Le contrat social de Rousseau, mais également les notions de contrat et de coopération chez Epicure, dont l'éthique vise l'*ataraxie*, c'est-à-dire l'absence de trouble, considérée comme une première forme d'accession à l'épanouissement. De là, la vision épicurienne de la démocratie grecque, ainsi que la dimension coopérative du langage et de la compétence communicationnelle de l'être humain, ont constitué un premier ancrage de mes recherches sur les médias, opérationnalisées grâce au paradigme du « contrat de communication » (Charaudeau, 1997 ; Ghiglione 1986). Si je n'ai pas réellement travaillé le concept depuis, et ne l'ai que peu convoqué en tant que tel dans mes recherches, il a pourtant structuré en filigrane une grande partie de mes travaux, fonctionnant en quelque sorte en arrière-plan dans l'opérationnalisation d'approches comparatives des modes de médiatisation des sujets d'actualité par différents médias. D'autres approches, de la sociologie de Durkheim à la théorie de la résonance de Rosa (2018), en passant par le travail de Bourdieu, sont fondées sur le postulat que le bonheur ne peut être que sociale-

ment garanti ou constitué. De même, l'*agir communicationnel* d'Habermas (1987) partage avec Rousseau la recherche du consensus et d'un ordre social juste, impliquant la coopération et le désir de dialoguer, dans une vision idéale de la « démocratie radicale » et de l'espace public (Dosso, 2012).

Le rapport au politique est donc au centre de mes interrogations, et les médias d'informations sont appréhendés comme une composante essentielle du fonctionnement démocratique, c'est-à-dire un outil de relation au monde permettant aux individus non seulement d'identifier la place qu'ils occupent au sein de la société et d'entretenir leur sentiment d'appartenir au monde, mais aussi de pouvoir influencer sur ce dernier. C'est ce mouvement d'affectation réciproque entre le sujet et le monde que Rosa (op. cit.) désigne sous le vocable de *résonance*. La thèse qui sous-tend une partie de mes recherches, dans la relecture que j'en fais aujourd'hui, est alors que le processus d'industrialisation des médias pourrait venir bousculer leur prétention à garantir les conditions sociales du bonheur, en rigidifiant les cadres économiques et techniques de la pratique journalistique et en redéfinissant l'enjeu de leur activité vers des finalités plus instrumentales, dont résulterait ce que Rosa qualifie de « relations muettes ». Empreinte de normativité, cette thèse nécessite d'être solidement étayée par des travaux empiriques. A cet égard j'examine les médias d'information dans la tension qui les traverse du fait de leur double statut : institutions socio-symboliques légitimées par un rôle démocratique d'une part, industries marchandes visant une profitabilité économique et soumises à des rationalités productives capitalistes d'autre part. Si ces deux statuts ne sont pas a priori antinomiques, on peut cependant considérer qu'ils produisent des normes d'action et des critères d'évaluation de la pratique journalistique souvent discordants.

Les postulats de cette problématisation de l'objet sont d'ordre éthique : ils reposent sur des valeurs d'ordre moral, qui peuvent être partagées ou critiquées, nuancées et enrichies par des logiques ou des rationalités concurrentes, mais dont on peut considérer que la mise en jeu, a minima au sein d'une sphère universitaire obéissant à l'évaluation par les pairs, repose sur une intentionnalité communicationnelle s'en remettant à « la force du meilleur argument » (Habermas 1987), ou aux normes et critères d'évaluation du champ, précédemment évoqués. Que la recherche sur le journalisme soit guidée par un idéal normatif de la socio-profession ne semble en soi ni très original, ni problématique. Il serait en effet étrange de considérer qu'il faille, pour ne pas éveiller des soupçons de partialité, travailler sur des objets nous laissant totalement froids et indifférents, pour lesquels nous n'aurions ni affect ni ancrage empirique. Il semble pourtant que les choses soient un peu plus compliquées aujourd'hui



grille d'entretien, lorsque celui-ci est dit semi-directif. Cette grille est d'abord un outil d'opérationnalisation des hypothèses, chaque question ou sous-ensemble de la grille devant servir à obtenir des indicateurs, c'est-à-dire des observables relatifs aux hypothèses, fondées pour leur part sur les concepts et théories du champ. Qu'il s'agisse d'approcher les sources de financement et la division du travail dans une rédaction, les normes et processus de construction de l'information, l'intégration des outils technologiques ou l'adhésion à certaines valeurs canoniques du journalisme, les hypothèses issues d'un état de l'art préalable doivent se décliner en questions concrètes et univoques, dont les réponses constitueront le matériau d'une analyse fonctionnant par *inférences* (nous y reviendrons).

La grille est par ailleurs un outil de stabilisation des formulations employées pendant l'entretien, un élément essentiel de cadrage de l'interaction devant faciliter une posture de neutralité, éventuellement « bienveillante », à l'égard de l'enquêté-e. L'outil méthodologique agit donc bien ici comme un élément de *régulation* de l'interaction interpersonnelle, au service de la neutralité axiologique. Pour autant, il me semble erroné de considérer l'entretien comme une simple mécanique de transmission d'information permettant d'accéder directement à la réalité de l'objet étudié. C'est également ce que pointe Berjoan (2004), pour qui « recueillir son matériau par l'entretien présente le risque de déboucher sur une analyse de re-présentations des situations de travail, et non sur des actions réelles », l'entretien pouvant générer « des distorsions provoquées par la présentation de soi, la recherche de cohérence, la simplification des situations » (Berjoan, 2004, p.215). L'auteur souligne ainsi, à la lumière de son expérience d'enquête auprès de journalistes politiques lyonnais, que le champ journalistique est particulièrement attentif à la critique formulée à son égard par le monde académique, ce qui peut amener les enquêtés à un « discours défensif » destiné à revaloriser la profession ou, à l'inverse, à attribuer à l'entretien une « fonction thérapeutique » l'incitant à insister sur les difficultés rencontrées. Mais comme le rappelle Demazière, les chercheurs « ne demandent pas aux personnes qu'ils interviewent de certifier formellement la justesse de leur propos et d'affirmer solennellement la valeur de vérité de leurs discours (...) La valeur heuristique de leur discours ne dépend pas de cet engagement » (Demazière, 2007, p.93). Au contraire, l'auteur considère que « c'est précisément à l'engagement de la subjectivité de l'interviewé dans son discours que s'étalonne la validité de celui-ci, et c'est en cela que le discours relève de la subjectivité et non du témoignage » (ibid., p.93). Là encore, une tension se fait jour : la grille d'entretien opérationnalise certes des hypothèses, mais pour autant elle n'obéit pas à une posture positiviste. La méthode demeure qualitative, d'inspiration constructiviste, l'enquêté

livrant sa propre expérience du réel, son propre « cadrage » au sens goffmanien du terme. Dans ces récits reconstruisant des réalités perçues, certains éléments sont plus dépendants que d'autres du vécu ou du point de vue de l'enquêté. Pour reprendre certains exemples précédemment évoqués, les sources de revenus et la division du travail sont des éléments au sujet desquels la marge d'interprétation de l'enquêté est relativement faible, ou qui peuvent en tout cas être recoupés et objectivés par d'autres moyens (documents comptables et organigramme, par exemple, que l'enquêté peut consentir à fournir ou qui relèvent d'une information publique). En revanche, sur des questions telles que les normes et processus de construction de l'information ou l'adhésion à certaines valeurs canoniques du journalisme, c'est bien l'engagement de l'enquêté dans sa réponse, donc la mise en jeu de sa subjectivité dans celle-ci, qui est la condition de sa validité.

C'est pour cette raison que le statut et la portée du discours tenu dans le cadre de l'entretien doivent faire l'objet d'*inférences*, qui constituent la base du travail d'interprétation du dit. Les premières opérations relèvent d'un travail de sélection et de synthèse des propos jugés heuristiques, puis de labellisation ou de caractérisation illustrées par des verbatims destinés à en restituer les nuances expressives. Dans ce travail de structuration et de hiérarchisation du matériau discursif, il est possible que les inscriptions éthiques du chercheur interviennent, même à son corps défendant et hors de toute malhonnêteté intellectuelle, faisant courir le risque de l'arbitraire. Vient ensuite la question, non moins épineuse, de la mise en sens des propos sélectionnés. Dans ce processus, deux écueils me semblent à éviter pour tenir la promesse de la neutralité axiologique : celui de la mésinterprétation d'une part, celui de déléguer l'énonciation à ses enquêtés d'autre part. Sur ce dernier point, il faut garder à l'esprit la nécessité de mettre à distance le déclaratif, d'en questionner les dynamiques normatives ou stratégiques pour l'enquêté, en d'autres termes de ne pas considérer que les réponses de l'enquêté à nos questions d'entretien constituent sans autre forme de médiation la réponse à nos questions de recherche. Il s'agit donc pour le chercheur de reconstruire le sens des discours, en examinant les réponses données par différents interlocuteurs à la lumière des hypothèses ayant structuré l'entretien. Dans ce processus essentiel d'inférence, le risque de mal ou de sur-interpréter demeure. Mais qu'il s'agisse des opérations de sélection, de synthèse ou d'interprétation, les risques d'une substitution de jugements de valeur aux jugements de faits me semblent toutefois circonscrits par au moins deux éléments. D'une part, l'objectif opérationnel de confrontation de son matériau à des hypothèses étayées par la littérature académique réduit considérablement le champ des exploitations

possibles des discours. Les opérations intellectuelles sont en effet guidées, indépendamment des affects que l'on nourrit à l'égard des discours tenus, par le repérage d'indicateurs ou manifestations observables des phénomènes étudiés. Le lien rationnel et explicite entre matériau et hypothèses est donc l'objet-même du discours interprétatif. D'autre part, et en corollaire, la possible mise à disposition de la grille et des retranscriptions *in extenso* des entretiens constituent à mon sens des outils de contrôle ou de régulation par les pairs de la validité des opérations menées sur le discours. Cette disponibilité des outils méthodologiques et du matériau brut autorise l'examen critique par les pairs des opérations de ré-énonciation des discours qui fondent et structurent l'interprétation. Les points exposés constituent me semble-t-il les gages d'une inscription du travail dans la démarche scientifique et de son ambition d'une justesse et d'une précision d'analyse, guidées par un raisonnement logique.

### La statistique lexicale : quantifier pour qualifier

La statistique lexicale est une approche analytique des discours qui sur le plan strictement opérationnel relève incontestablement des méthodes quantitatives. Les logiciels opèrent en effet des comptages, des classifications, des calculs parfois sophistiqués et le plus souvent paramétrables, qui les placent manifestement du côté des outils d'objectivation des matérialités langagières. Pour autant, le postulat de « l'impossible transparence du discours » (Charaudeau 2011) qui est au fondement de l'analyse de discours et auquel je souscris pleinement appelle une herméneutique des corpus qui en dépasse la simple description objective. Il s'agit en effet de mieux comprendre comment la circulation sociale des discours s'inscrit dans des rapports de force, des tensions et des dissymétries au sein de l'espace public, dont les médias peuvent être des catalyseurs. Là encore, le processus d'*inférence* s'avère central dans la mise en sens des régularités ou disparités langagières à la lumière de variables extradiscursives qui en précisent *a minima* l'inscription énonciative, l'enjeu et les contraintes (variables que la démarche d'entretien précédemment évoquée contribue bien évidemment à éclairer). Ayant développé ailleurs (Marty, 2019) des réflexions sur les ancrages théoriques, les étapes méthodologiques et les principaux outils de l'analyse semi-automatisée du discours des médias (de la constitution des corpus à l'interprétation des résultats en passant par le choix des outils), je m'en tiendrai ici à examiner ma propre démarche à l'aune de l'articulation entre jugements de faits et jugements de valeur.

L'acception précédemment exposée du processus de médiatisation engage à considérer les contenus médiatiques comme résultant de pratiques de mise en

mots et en sens de l'expérience, prises en charge par des individus ou des groupes (institués ou non) cherchant l'accès à la tribune médiatique. Le journalisme se trouve donc au centre de processus compétitifs de mise à l'agenda et de cadrage du réel auxquels les médias comme entités collectives et les journalistes comme professionnels apportent des réponses différenciées en fonction de leurs positions - et dispositions - dans l'espace socio-symbolique. Ces analyses s'inscrivent dans une longue - et parfois nébuleuse - tradition de recherche sur les cadres médiatiques, ou *media frames*, dont il ne s'agit pas ici d'établir la généalogie mais au sujet de laquelle on mentionnera l'apport des travaux nord-américains de William Gamson, de Robert Entman ou de Stephen Reese et en France les travaux combinant analyse de la construction des problèmes publics, analyse de discours et sociologie du journalisme. Ce à quoi il faut ajouter l'apport de travaux d'Amérique latine, utilement mis en lumière dans une précédente livraison de la revue *Sur le journalisme* (Ingrassia et al., 2023). C'est donc dans le sillage des travaux sur les *media frames* que je m'efforce d'inscrire mes propres analyses des discours médiatiques en tâchant, avec d'autres collègues au sein des sciences de l'information et de la communication, d'adopter une approche que l'on pourrait qualifier de « socio-sémiotique, réinsérant les traces discursives dans les pratiques sociales » (Compagno & Marty, 2023). Pour la décrire brièvement, cette approche consiste à articuler l'analyse des cadres à celles non seulement de la diversité et du statut des sources mobilisées, mais aussi aux modalités de ré-énonciation journalistique de leurs énoncés. Dans la mise en œuvre de ce projet, la mobilisation d'outils statistiques permet indéniablement d'objectiver des phénomènes socio-discursifs et d'accréditer par la démarche comparative (et plus rarement diachronique) l'existence de liens entre l'intérieur et l'extérieur des discours. Les outils lexicométriques permettent alors de soustraire les opérations de classement ou de catégorisation à l'arbitraire du jugement individuel, et les possibilités ouvertes par l'automatisation du repérage des cooccurrences lexicales apparaissent particulièrement bien adaptées à l'identification des cadres médiatiques. Mais l'usage de ces méthodes doit à mon sens s'accompagner d'un certain nombre de précautions et conditions.

La première est la nécessité de connaître les principes élémentaires et les présupposés des fonctionnalités statistiques mobilisées, et de porter à la connaissance des pairs à la fois la nature des calculs et les paramétrages choisis dans l'usage des différents logiciels. Sur ce plan, outre la nécessaire mobilisation d'une littérature spécialisée permettant d'outiller conceptuellement et techniquement le recours à la statistique lexicale<sup>11</sup>, l'usage de logiciels libres, dont le code source est ouvert (à l'instar de R, Iramuteq ou TXM) constitue une garantie supplémentaire de

cette transparence, autorisant la discussion académique sur la précision ou la pertinence de tel ou tel standard statistique, là où les logiciels propriétaires, fonctionnant de manière opaque, l'interdisent. Si ces conditions sont remplies, et si le choix de telle fonctionnalité d'analyse est jugé pertinent au regard des hypothèses, l'observation et la mise en évidence de régularités ou de disparités dans l'organisation lexicale, leur nécessaire description, relèvent me semble-t-il du jugement de fait. Quand des formes lexicales ou des modalités de variables occupent le même cadran d'une analyse factorielle des correspondances, quand un mot est identifié comme sur-employé dans certaines parties du corpus par un calcul des spécificités lexicales ou quand des termes sont rassemblés au sein de classes lexicales en vertu de leur cooccurrence au sein de segments de texte (selon le fonctionnement de la méthode Reinert), la *description* de ces sorties statistiques s'avère assez intuitive et se prête peu à la contradiction. C'est dans l'identification du sens socio-discursif de ces indicateurs que réside à la fois la difficulté et l'intérêt de l'exercice. L'interprétation consiste alors à s'extraire du niveau descriptif pour mobiliser, là encore, les indicateurs statistiques obtenus à la lumière des hypothèses formulées, et d'inférer ainsi le sens à leur donner. Il s'agit d'éviter ici encore l'écueil scientiste consistant à considérer comme résultat d'analyse le pur et simple fait d'avoir obtenu des mesures ou des visualisations de l'organisation des discours. En dépit des différences évidentes de forme, de statut et de cadre interlocutoire entre les matériaux d'archives et les matériaux d'enquête, le parcours interprétatif et les règles auxquelles il est soumis sont alors tout à fait analogues à ceux précédemment exposés au sujet de l'entretien. A ce titre, les SHS ont très certainement beaucoup à gagner à intégrer les enjeux et principes de la « science ouverte », tels que les détaillent notamment Gallezot et Le Béhec (2023). Ces principes, traduits en normes et procédures devant guider la production, l'évaluation et la diffusion de la science, mettent l'accent sur l'évaluation par les pairs (y compris après publication), l'ouverture des données et du code-source éventuel, et plus largement la reproductibilité des recherches. Pour les auteurs, l'adoption de pratiques de recherche en accord avec ces principes pourrait indéniablement avoir des « effets correcteurs » d'un certain nombre de « méconduites scientifiques », dont ils situent les causes plutôt du côté des injonctions productivistes de la recherche, tout en soulignant qu'elles ont plus largement à voir avec l'éthique scientifique. Il s'agit en tout cas, me semble-t-il, d'une piste intéressante pour clarifier la distinction entre jugements de faits et jugements de valeur dans l'exercice de la recherche, et répondre à l'impératif d'intégrité que sous-tend une vision *raisonnable* de la neutralité axiologique.

---

## CONCLUSION

---

L'ambition de cet article était de poser, pour tenter de la résoudre, la tension entre engagement et intégrité scientifique des chercheur-es en journalisme. Pour ce faire, je me suis attaché à défendre une certaine conception de la « neutralité axiologique » wébérienne, partagée avec d'autres auteurs (Corcuff, 2011 ; Beitone & Martin-Baillon 2016) : celle d'un principe régulateur de la pratique scientifique. A partir de la double distinction entre rapport aux valeurs et jugements de valeur et entre jugements de faits et jugements de valeur, je me suis efforcé de détailler cette ligne de conduite, en circonscrivant précisément les espaces et les moments où les normes et valeurs du ou de la chercheur-e pouvaient constituer le véhicule de la recherche, et ceux dans lesquels ils peuvent faire obstacle à la validité de la démarche.

Dans un second temps, j'ai tenté d'opérationnaliser cette vision de la neutralité axiologique en prenant mes propres travaux comme étude de cas, dans une démarche réflexive examinant ma pratique à l'aune des deux distinctions précédemment mentionnées. L'enjeu était donc de comprendre et d'expliquer comment mes propres valeurs et inscriptions sociales avaient pu guider mes choix d'objet de recherche, et comment une ligne de conduite pouvait néanmoins guider la conception et le suivi d'un protocole visant la rigueur méthodologique, la transparence et la validité des résultats. Pour ce qui concerne la distinction entre rapport aux valeurs et jugements de valeur, je me suis arrêté sur quelques éléments succincts d'ordre biographique qui m'ont semblé déterminants dans mon choix de me tourner vers la recherche sur le journalisme, avant d'en tirer des conclusions sur mon rapport aux valeurs dans le choix de l'objet journalistique, et dans sa problématisation autour des notions d'industrialisation et de discursivité sociale. Après avoir ainsi exposé les inscriptions normatives et éthiques de mes recherches, je me suis efforcé de détailler les conditions auxquelles elles pouvaient toutefois échapper à l'accusation de politisation militante, c'est-à-dire l'écueil de production de jugements de valeurs en lieu et place de jugements de faits.

La réponse à cette interrogation – et à la possible tension qui la traverse – réside dans les méthodes propres à la recherche scientifique, permettant de mettre à distance le rapport aux valeurs dans le processus d'analyse. Qu'il s'agisse des entretiens semi-directifs avec des journalistes ou de l'analyse des discours journalistiques par la statistique lexicale, c'est le protocole méthodologique qui permet de garantir la validité des résultats. Ce protocole est alors envisagé dans la pertinence de ses liens avec les hypothèses formulées, dans sa capacité à décrire et à donner à voir de manière transparente et si possible exhaustive les

éléments empiriques recueillis, et dans la proposition d'identifier clairement les inférences qui en découlent pour mettre en question leur validité. En d'autres termes, l'accessibilité des données de la recherche, la rigueur et la transparence des méthodes employées et la soumission de l'intégrité des opérations intellectuelles subséquentes à l'examen des pairs sont, me semble-t-il, les trois piliers de la neutralité axiologique entendue comme horizon régulateur de la pratique de recherche. J'espère ainsi avoir pu montrer dans quelle mesure et à quelles conditions un travail à prétention scientifique sur et avec le discours journalistique peut

s'effectuer sous l'impulsion d'un rapport aux valeurs sans pour autant être frappé de nullité. Il s'agit certes d'un chemin de crête, mais qui me semble valoir que l'on s'y engage.

---

*Soumis : 01/02/2024*  
*Accepté : 08/07/2024*

## NOTES

<sup>1</sup> En l'occurrence, un travail de présentation critique d'une sélection raisonnée de travaux et la présentation du parcours de recherche, telles que formalisées dans le *Vade-mecum de l'HDR en SIC et de l'accession aux fonctions de professeur-e des universités*. [https://www.sfsic.org/wp-inside/uploads/skp-membership/demande\\_adh/vade-mecum-hdr-2021.pdf](https://www.sfsic.org/wp-inside/uploads/skp-membership/demande_adh/vade-mecum-hdr-2021.pdf)

<sup>2</sup> La ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Frédérique Vidal avait ainsi demandé en février 2021 au CNRS de lancer une enquête destinée à identifier "l'islamo-gauchisme" dans la sphère académique (demande déclinée par le CNRS). [https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/02/16/frederique-vidal-lance-une-enquete-sur-l-islamo-gauchisme-a-l-universite\\_6070195\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/02/16/frederique-vidal-lance-une-enquete-sur-l-islamo-gauchisme-a-l-universite_6070195_3224.html) Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a quant à lui ouvert en janvier 2022 un colloque organisé par "l'observatoire du décolonialisme" destiné à dénoncer les études décoloniales et les études de genre comme entreprises d'endoctrinement politique [https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/01/08/le-wokisme-sur-le-banc-des-accuses-lors-d-un-colloque-a-la-sorbonne\\_6108719\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/01/08/le-wokisme-sur-le-banc-des-accuses-lors-d-un-colloque-a-la-sorbonne_6108719_3224.html) Nommé ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche le 21 septembre 2024, Patrick Hetzel proposait en avril de la même année, avec la députée LR Michèle Tabarot, la création d'une commission d'enquête « relative à l'entrisme idéologique et aux dérives islamo-gauchistes dans l'enseignement supérieur » [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/dossiers/islamogauchistes\\_enseignement\\_superieur](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/dossiers/islamogauchistes_enseignement_superieur)

<sup>3</sup> Nous renvoyons pour cela aux travaux d'auteurs bien mieux placés pour cette entreprise, à l'instar de Freund (1990), Heinich (2002), Corcuff (2011) ou encore Beitone et Martin-Baillon (2018), dont les positions sont d'ailleurs divergentes.

<sup>4</sup> Je souhaite ici insister sur le fait que concomitance n'est pas corrélation, encore moins relation causale.

<sup>5</sup> Comme en témoignait, en 1997 déjà, le « Manifeste du Web indépendant » rédigé par le Minirézo, alertant sur le possible détournement de l'utopie d'internet au profit de ses usages industriels et marchands. Voir <http://www.uzine.net/article60.html>. Pour une analyse méthodique rétrospective de ce mouvement d'industrialisation d'internet et d'accaparement par une poignée de multinationales, voir Smyrniaos (2017)

<sup>6</sup> Pour une brève description factuelle et pour visionner le reportage, voir <https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/papy-voise-un-fait-divers-qui-a-bouscule-la-presidentielle-de-2002>.

Pour un retour plus analytique et critique sur cet emballement par

un journaliste, on pourra lire D. Schneidermann, *Le cauchemar médiatique*, Paris, Denoël, 2003

<sup>7</sup> Je fais ici le choix de ne pas mentionner mes travaux en tant que sources bibliographiques dans la mesure où ils ont dans mon propos un statut essentiellement illustratif. Mais le lecteur intéressé pourra en consulter la liste ici : [https://hal.science/search/index/?q=%2A&rows=30&authIdPerson\\_i=12030&sort=publicationDate\\_tdate+desc](https://hal.science/search/index/?q=%2A&rows=30&authIdPerson_i=12030&sort=publicationDate_tdate+desc)

<sup>8</sup> L'observation développée ici doit beaucoup à mes discussions avec Valérie Bonnet, que je souhaite remercier chaleureusement pour nos échanges toujours stimulants.

<sup>9</sup> Il faut toutefois noter que l'instrumentation technique permettant le recueil et l'analyse de données est le plus souvent absente des représentations collectives des SHS, en tout cas pas considérée comme constitutive de l'activité de recherche, à la différence des sciences du vivant et de la matière. L'idéal-type de l'intellectuel accolé à la recherche en SHS se distingue de celui du savant, dont la science est dite dure ou exacte, du fait-même de cette instrumentation. Pour ce qui concerne les SHS, la représentation d'un manie- ment de la rationalité comme principe directeur de l'activité de recherche, ajoutée à l'apparente simplicité des objets en jeu, rend centrale la question de l'interdiscours et, partant, des choix terminologiques effectués par le chercheur pour désigner ou caractériser les phénomènes sociaux.

<sup>10</sup> Cette question de l'entretien de recherche avec les journalistes fait d'ailleurs l'objet d'un séminaire initié en 2022 par Roselyne Ringoot au sein du Gresec.

<sup>11</sup> On pourra citer à toutes fins utiles les Journées d'analyse du discours textuel (JADT), qui « réunissent tous les deux ans, depuis 1990, des chercheurs travaillant dans les différents domaines concernés par les traitements automatiques et statistiques de données textuelles. Elles permettent aux participants de présenter leurs résultats, de confronter leurs outils et leurs méthodes » (<https://jadt-2024.sciencesconf.org/>). Leurs actes sont diffusés librement en ligne à l'adresse <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/>

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Beitone, A. & Martin-Baillon, A. (2016). « La neutralité axiologique dans les sciences sociales, Une exigence incontournable et incomprise », *Revue du MAUSS permanente*, 18 décembre 2016 [en ligne]. <https://journaldumauss.net/?La-neutralite-axiologique-dans-les-1340>
- Berjoan, T. (2004). Ethnographie de la sujétion Le journaliste politique et ses sources. *Questions de communication*, 2004/1 n° 5. pp. 213-225. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7113>.
- Brunkhorst, H. (1985). Dialektischer Positivismus des Glücks. Max Horkheimers materialistische Dekonstruktion der Philosophie. *Zeitschrift für philosophische Forschung*, (H. 3), 353-381
- Cagé, J., & Huet, B. (2021). *L'information est un bien public: refonder la propriété des médias*. Editions du Seuil.
- Charaudeau, P. (1997). *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social*. Paris : Nathan, INA.
- Charaudeau, P. (2011). *Les médias et l'information: L'impossible transparence du discours*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.chara.2011.01>
- Compagno D., & Marty E. (2023). Diversité des sources et pluralisme des cadrages journalistiques : une approche sociosémiotique quali-quantitative. In Inna Lyubareva et Roger Waldeck (coord.) *Diversité des approches méthodologiques en sciences sociales*, Londres, ISTE, p.99-128.
- Corcuff, P. (1999). Le sociologue et les acteurs: épistémologie, éthique et nouvelle forme d'engagement. *L'Homme et la société*, 131(1), 135-148.
- Corcuff, P. (2011). « Le savant et le politique », *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, mis en ligne le 06 juillet 2011, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3533>
- Delforce, B. (2004). « Le constructivisme: une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication*, (6), pp. 111-134.
- Delforce, B., & Noyer, J. (1999). Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale. *Études de communication. langages, information, médiations*, (22), pp. 13-40.
- Demazière, D. (2007). À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés. *Langage et société*, 121-122, 85-100. <https://doi.org/10.3917/lis.121.0085>
- Dosso, F. (2012). Du consensus de cœur au consensus des arguments : la conception de la démocratie chez Rousseau et Habermas. *Hermès, La Revue*, 64, 184-190. <https://doi.org/10.4267/2042/48421>
- Freund, J. (1990). I. La neutralité axiologique. Dans : J. Freund, *Études sur Max Weber* (pp. 11-69). Genève : Librairie Droz.
- Gallezot, G., & Le Béhec. M. (2023). « Effets correcteurs » de l'Open Scholarly Communication. Annaïg Mahé, Ingrid
- Mayeur, Elsa Poupardin, Camille Prime-Claverie. *Communication scientifique et science ouverte : opportunités, tensions et paradoxes*, De Boeck supérieur ; adbs, pp.145-160, 2023, Information et stratégie, 978-2-8073-5710-5. (sic\_04096280)
- Ghiglione, R. (1986). *L'homme communiquant*. Paris : Armand Colin.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel. Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, t. 1 (traduit de l'allemand par J.-M. Ferry), Paris, Fayard.
- Heinich, N. (2002). Pour une neutralité engagée. *Questions de communication*, (2), 117-127.
- Honneth, A. (2006). *La société du mépris*. Paris: La Découverte.
- Ingrassia, P., Muñoz, C., Aruguete, N., & Marques, J. (2023) Les études sur le cadrage en Amérique latine, *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne, online], Vol 12, n°1 - 2023, URL : <https://doi.org/10.25200/SLJ.v12.n1.2023.545>
- Lafon, B. (2019). *Médias et médiatisation. Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques*, Communication en+, Presses universitaires de Grenoble, 310p.
- Marty, E. (2019). « Contenus et discours des médias : concepts, méthodes, outils. », B. Lafon (dir.), *Médias et médiatisation. Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques*. Presses Universitaires de Grenoble, p.79-103.
- Neveu, É. (1999). Médias, mouvements sociaux, espaces publics. *Réseaux. Communication-Technologie-Société*, 17(98), pp. 17-85.
- Neveu, É. (2003). Recherche et engagement: actualité d'une discussion, *Questions de communication*, (3), pp. 109-120.
- Ringoot, R. (2010). «Le statut encombrant du discours dans l'étude du journalisme». Aurélie Tavernier; Jacques Noyer; Jean-Baptiste Legavre; Bernard Delforce. *Figures sociales des discours. Le « discours social » en perspectives.*, Université de Lille 3, 247 p.
- Rosa, H. (2018), *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*, trad. de l'allemand par Sacha Zilberfarb, Paris, Éditions La Découverte.
- Smyrnaiois, N. (2017). *Les GAFAM contre l'Internet. Une économie politique du numérique*, Paris, INA.
- Smyrnaiois, N., & Ratinaud, P. (2023). De la presse parisienne à la fachsphère : Genèse et diffusion du terme « islamogauchisme » dans l'espace public. *Réseaux*, 241, pp.163-195. <https://doi.org/10.3917/res.241.0163>
- Weber, M. (1965 [1904]), « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », dans *Essais sur la théorie de la science*, trad. fr. de Freund J., Paris, Éditions Plon, pp. 117-213.



---

## RÉSUMÉ | RESUMEN | ABSTRACT | RESUMO

---

**L'engagement comme véhicule, l'intégrité comme boussole : Exercice réflexif à partir de la *neutralité axiologique***

**Engajamento como veículo, integridade como bússola. Um exercício de reflexão acerca da *neutralidade axiológica***

**Engagement as a vehicle, integrity as a compass - A reflective exercise based on *axiological neutrality***

**El compromiso como vehículo, la integridad como brújula. Un ejercicio de reflexión basado en la *neutralidad axiológica***

**Fr.** Cet article s'attache à interroger, dans une démarche réflexive, la tension entre engagement et intégrité scientifique des chercheur-es en journalisme. A partir d'une expérience personnelle de l'activité de recherche, il s'agit de tirer des éléments de réflexion plus généraux sur les possibles articulations entre engagements et rigueur scientifique, dans le cadre d'une éthique de la recherche en journalisme supposément commune aux chercheur-es du champ. Le principal point d'entrée théorique dans cette réflexion est le concept weberien de « neutralité axiologique », dont il s'agit en premier lieu de cerner les contours et les diverses acceptions et interprétations, ayant nourri des réflexions et échanges (parfois vifs) dans le milieu académique français, récemment réactualisés par des accusations de militantisme formulées à l'encontre de certaines recherches en SHS. Après avoir défendu une vision de la neutralité axiologique comme principe régulateur de la pratique scientifique, je m'attache dans un second temps à opérationnaliser le concept en prenant mes propres travaux comme étude de cas, pour tenter de comprendre comment valeurs et inscriptions sociales ont pu guider mes choix d'objet de recherche, et comment une ligne de conduite peut néanmoins guider la conception et le suivi d'un protocole visant la rigueur méthodologique, la transparence et la validité des résultats. Il s'agit alors de détailler en quoi cette ligne de conduite refuse, pour autant, de s'inscrire dans un objectivisme scientiste faisant supposément fi des inscriptions et valeurs du chercheur. Je m'efforce au contraire de proposer une manière d'articuler, au sein de la démarche de recherche, les méthodes et outils d'objectivation des données issues du terrain avec les positionnements éthiques ou politiques du chercheur, en gardant l'intégrité scientifique comme horizon et en soumettant ses inférences au contrôle des pairs.

**Mots clés :** neutralité axiologique, éthique, engagement, méthodes de recherche, inférences

**Pt.** Este artigo adota uma abordagem reflexiva para examinar a tensão entre engajamento e integridade científica dos(as) pesquisadores(as) em jornalismo. A partir de uma experiência pessoal de prática de pesquisa, busca-se delinear elementos de reflexão mais ampla sobre as possíveis articulações entre engajamento e rigor científico, no arcabouço de uma ética da pesquisa em jornalismo supostamente compartilhada pelos(as) pesquisadores(as) do campo. Para tal reflexão, a principal porta de entrada teórica é o conceito weberiano de "neutralidade axiológica", cujos contornos e diversos sentidos e interpretações devem, em primeiro lugar, ser identificados por terem sido objetos de reflexões e debates (às vezes acalorados) no meio acadêmico francês, recentemente reavivados por acusações de ativismo contra pesquisas em ciências humanas e sociais. Após defender uma visão da neutralidade axiológica como um princípio regulador da prática científica, busco operacionalizar esse conceito tomando meus próprios trabalhos como estudo de caso, na tentativa de entender como os valores e inscrições sociais orientaram a escolha do meu objeto de pesquisa. Também procuro compreender como, ainda assim, uma linha de conduta pode guiar a concepção e monitoramento de um protocolo visando o rigor metodológico, a transparência e a validade dos resultados. Trata-se, então, de especificar de que forma essa linha de conduta se recusa, apesar de tudo, a participar de um objetivismo inerente ao cientificismo, que supostamente desconsidera as inscrições e os valores do pesquisador. Pelo contrário, procuro sugerir uma forma de articular, dentro do processo de pesquisa, os métodos e as ferramentas de objetivação dos dados coletados no campo com as posturas éticas e políticas do

pesquisador, mantendo a integridade científica como horizonte e submetendo suas inferências à revisão pelos pares.

**Palavras-chave:** neutralidade axiológica, ética, engajamento, métodos de pesquisa, inferências

**En.** This article takes a reflective approach towards examining the tension between engagement and scientific integrity in journalism research. Based on a personal experience of research activity, the aim is to draw out some more general points for reflection on the possible links between engagement and scientific rigour, within the framework of journalism research ethics supposedly common to researchers in the field. The main theoretical starting point for this reflection is Weber's concept of 'axiological neutrality', the contours and various meanings and interpretations of which must first be identified. This concept has fuelled (sometimes heated) debate and discussion in French academic circles and has recently been revived by accusations of militancy levelled at certain research projects in the human and social sciences. After defending a vision of axiological neutrality as a principle that regulates scientific practice, I then set out to operationalise the concept by taking my own work as a case study, in an attempt to understand how values and social inscriptions may have guided my choice of research subject, and how a code of conduct can nevertheless guide the design and monitoring of a protocol aimed at methodological rigour, transparency and validity of results. It is then a question of detailing how this code of conduct refuses to be part of a scientific objectivism that supposedly disregards the researcher's inscriptions and values. On the contrary, I endeavour to propose a way of articulating, within the research process, the methods and tools for objectivising data from the field with the ethical or political positions of the researcher, while maintaining scientific integrity as an objective and subjecting the results to peer review.

**Keywords:** axiological neutrality, ethics, engagement, research methods, inferences

**Es.** Este artículo adopta un enfoque reflexivo para examinar la tensión entre compromiso e integridad científica en la investigación periodística. A partir de una experiencia personal de la actividad investigadora, se pretende extraer algunos puntos de reflexión más generales sobre los posibles vínculos entre compromiso y rigor científico, en el marco de una ética de la investigación periodística supuestamente común a las/os investigadoras/es en la materia. El punto de partida teórico principal de esta reflexión es el concepto weberiano de "neutralidad axiológica", cuyos contornos y diversos significados e interpretaciones deben identificarse en primer lugar. Este concepto ha nutrido debates e intercambios (a veces acalorados) en los círculos académicos franceses, que recientemente se han reavivado a raíz de las acusaciones de militancia vertidas contra determinados proyectos de investigación en ciencias sociales y humanidades. Tras defender una visión de la neutralidad axiológica como principio regulador de la práctica científica, me dispongo a operacionalizar el concepto tomando mi propio trabajo como estudio de caso, en un intento de comprender cómo los valores y las inscripciones sociales pueden haber guiado mi elección del tema de investigación, y cómo una línea de conducta puede, no obstante, orientar el diseño y el seguimiento de un protocolo orientado al rigor metodológico, la transparencia y la validez de los resultados. Se trata entonces de detallar cómo esta línea de conducta se niega, a pesar de todo, a formar parte de un objetivismo científico que supuestamente prescinde de las inscripciones y valores del investigador. Por el contrario, trato de proponer una forma de articular, dentro del proceso de investigación, los métodos y herramientas de objetivación de los datos emanados del campo con las posiciones éticas o políticas del investigador, manteniendo como horizonte la integridad científica y sometiendo sus inferencias a la revisión de colegas.

**Palabras clave:** neutralidad axiológica, ética, compromiso, métodos de investigación, inferencias